



Infraction et accident de voiture non voulu

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **18:28**

Bonjour, j'ai fait un accident de voiture le vendredi 5 contre un mur d'une maison n'ayant pas vu les dégâts coser j'ai continuer ma route, la police est venu me chercher quelques temps plus tard j'ai passer la nuit en garde a vu je suis convoquer au tribunal en mars pour delit de fuite quece que je risque ? je suis jeune conducteur et je dispose que de 6 points ece-que le retrait de points est automatique et ece-que je vais perdre mes 6 points? (merci de me répondre c'est très important pour moi)